Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 22 (1893)

Heft: 11

Artikel: De l'enseignement du catéchisme [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039657

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lioraton du maigre traitement d'un instituteur, de payer une part des rations de soupe qu'on donnera aux enfants venus de loin par la neige et le froid.....

Plusieurs articles du projet fixent les conditions auxquelles sont soumises les subventions. Ces conditions ne sont ni injustes ni rigoureuses. On n'exige des cantons rien qui ressemble à une immixtion de la Confédération dans l'enseignement. Mais, comme de juste, on veillera à ce que les subsides fédéraux soient affectés aux buts indiqués dans la loi.

Une disposition qui pourra donner lieu à des critiques, est celle qui oblige le canton à dépenser de son côté une somme égale au subside fédéral. Les cantons pauvres qui, selon l'échelle, reçoivent un plus grand bienfait, verront dans cette obligation un *privilegium odiosum.*

Nous ne savons pas non plus s'il est bien prudent d'adjoindre au département fédéral de l'Intérieur une commission de sept membres pour l'exécution de la loi. Ce serait une sorte de Conseil fédéral d'éducation, et les esprits anxieux y verront un Schulvogt à sept têtes ! L'inquiétude serait moins grande si l'on composait cette commission des chefs des départements cantonaux de l'Instruction publique, à tour de rôle.

Ce sont là toutefois des détails qu'il sera facile d'applanir, avec de la bonne volonté. En somme, selon nous, le projet frappe juste, et la solution qu'il vise est pratique. Nous espérons que, même dans les cantons catholiques et fédéralistes, ces propositions chasseront la peur des revenants. On se dira, là aussi, que la souveraineté des cantons, à une époque où la lutte pour l'existence exige le déploiement de toutes les forces, ne doit pas aller jusqu'à refusera à ses enfants et à ceux des autres confédérés une instruction suffisante. On se dira également que l'élève du bétail est une chose utile, mais que l'éducation de l'homme est pour le moins une chose aussi importante.

DE L'ENSEIGNEMENT DU CATÉCHISME

(Suite.)

De l'enseignement spécial des points importants de la doctrine chrétienne

§ 16. Dans l'enseignement religieux il ne faut omettre aucun point important

A. *Motifs.* — *a)* Jean-Jacques Rousseau prétend dans l'ouvrage l'*Emile* qu'il ne faut pas commencer l'instruction religieuse avant 16 ans. Son principe, c'est qu'il ne faut pas parler à un enfant de ce qu'il ne comprend pas.

Basedow marche sur les traces de Jean-Jacques. Il soutient qu'il ne faut commencer l'enseignement de la religion naturelle

que lorsque les élèves sont assez avancés pour comprendre ce qu'on leur dit ; qu'il ne faut pas non plus faire prier l'enfant, parce qu'il ne comprend pas les formules de prières et qu'il est incapable des sentiments qu'elles doivent éveiller en lui et qui en sont l'objet.

b) Plus d'un catéchiste catholique semble se laisser guider par de semblables idées. Sous prétexte que les enfants manquent de l'intelligence suffisante, ils omettent des parties essentielles de la doctrine. C'est ainsi que Hirscher était d'avis d'omettre la doctrine de la ressemblance de Dieu dans l'homme et du péché originel, parce que les enfants ne peuvent pas les comprendre.

c) D'autres omettent certaines parties comme inutiles pour les enfants. Gruber remarque que des catéchistes ne parlent pas des préceptes qui ne regardent pas les enfants. Il faut le dire aussi, il y a des petits catéchismes qui passent les commandements de l'Eglise sous silence, parceque les enfants ne sont pas tenus de les observer.

Kirscher est d'avis d'omettre comme peu pratiques, pour les enfants qu'on prépare à la première Communion, le précepte de la sanctification du dimanche, les péchés capitaux, la confirmation, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage.

Pour la même raison, l'on omet dans plus d'une école supérieure les trois derniers sacrements, les devoirs des parents pour les enfants, des maîtres pour les serviteurs, des citoyens pour l'Etat.

B. *Fausseté de cette manière de voir.* — *a)* Réfutation de Rousseau et de Basedow.

L'enseignement des vérités de la foi et la pratique de la vie chrétienne ne peuvent pas être renvoyés à un âge plus avancé.

1. Le Saint-Esprit dit : Souviens toi de ton Créateur dans les jours de ta jeunesse avant que les jours mauvais viennent et qu'alors tu dises : Je n'y trouve point de plaisir. » Il nous fait un devoir, au Livre des Proverbes, d'élever les enfants, dès le bas âge avec le plus grand soin. (Prov., VII, 25 et XIII, 24.)

Nous lisons que Tobie éleva son fils d'après ces principes : *Quem* (filium) *ab infantia timere Deum docuit et abstinere ab omni peccato.* Tob., I, 10. Il apprit à son fils dès son enfance à craindre Dieu et à s'abstenir de tout péché. A son lit de mort il réunit son fils et ses sept petits-fils et leur fait des recommandations inspirées des mêmes sentiments : *Servite Domino in veritate et inquirate, ut faciatis quæ placita sunt illi.* Tob. XIV, 10. « Servez le Seigneur en vérité et appliquez-vous à faire tout ce qui lui plaît. » Saint Jean-Chrysostome rapporte que l'enseignement religieux commençait, dans les premiers siècles, avec l'éveil de la raison. « Dès que les enfants ont atteint l'âge de raison, on leur apprend, dit-il, le symbole des apôtres, les prières, des cantiques, et on les familiarise avec les pratiques du culte extérieur. La négligence de cette formation

religieuse est cause que les cœurs des enfants s'endurcit, qu'une génération perverse et récalcitrante grandit, une génération qui ne marche pas d'après le Cœur de Dieu ». faisant ici application de ce texte ps. 77, 8. *Ne sint sicut patres eorum generatio prava et exasperans, generatio quæ non direxit cor suum : et non est creditus cum Deo spiritus ejus.*

2. La religion est une exigence de la nature humaine et, par là, nécessaire dès que l'homme en est capable. Et précisément, c'est dans la première jeunesse, alors que l'intelligence commence à se réveiller, que l'homme est le plus accessible aux impressions religieuses. Jean-Paul réfutant Rousseau, dit : « Quand l'idée et le sentiment des choses saintes prendront-ils plus facilement racine si ce n'est dans l'âge de l'innocence ? »

3. L'expérience prouve que les enfants prient volontiers quand on leur apprend à le faire. C'est une disposition qui doit se développer au lieu de s'affaiblir. Le Saint-Esprit implante lui-même dans le cœur de l'enfant au baptême le goût de la prière qui doit s'épanouir et répandre son parfum au soleil de la foi et ne pas se dessécher et se flétrir. Ce qui donne au reste à la prière sa valeur, c'est moins l'intelligence des mots et des choses qu'on dit, que l'élévation du cœur vers Dieu, et l'enfant en est plus capable que l'homme fait, dont la pensée se détourne trop souvent de Dieu et du ciel pour s'occuper des créatures et se pencher vers la terre. De là cette parole de l'Ecriture : *Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem.* (Ps. VIII, 3 et Matth., XXI, 16). Vous avez mis la louange dans la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle. » Il suffit pour que l'enfant prie bien, qu'il sache qu'il y a au-dessus de nous un Etre tout-puissant devant qui tout genou doit fléchir.

b) Réfutation du prétexte que les enfants ne comprennent pas ces choses.

1. Ceux qui émettent cette idée méconnaissent le but de l'enseignement religieux qui n'est pas tant celui de donner la connaissance ou l'intelligence approfondie des vérités du salut, que de donner la foi et la vie de la foi, dont saint Paul dit qu'elle consiste à croire fermement comme vraies les choses qu'on ne voit pas. *Fides est sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium.* Heb., XI, 1. L'essentiel est donc d'amener les enfants à soumettre leur raison à l'infinie sagesse et à la véracité de Dieu et de faire des vérités de la foi la règle de leur conduite.

2. Ils se trompent aussi relativement à la source de la foi qui n'est pas la connaissance précise, complète, déterminée de ce qu'il faut croire. Il suffit que cette connaissance ne soit pas fausse et erronée, des enfants ne se représentant jamais dans les paroles du catéchisme ce qu'un homme fait et un théologien savent y voir. Les idées dans l'homme commencent toujours par être imparfaites, incomplètes et vagues. Insensiblement la lumière se fait dans ces demi-ténèbres, et les mots prennent de

la vie et de la signification. Il arrive même que des représentations assez obscures produisent cependant une impression durable et profonde dans l'esprit et le cœur, et c'est de là que dépend la foi qui justifie et sanctifie l'âme et la rend agréable à Dieu, et non d'une certaine intelligence plus ou moins approfondie des vérités.

C'est pour cela que Bossuet s'adressant aux curés, dans la préface de son petit catéchisme, dit : « Si vous trouvez quelquefois des choses qui semblent surpasser la capacité des enfants, vous ne devez pas pour cela vous lasser de la leur faire apprendre parce que l'expérience fait voir que, pourvu que ces choses leur soient expliquées en termes courts et précis, quoique ces termes ne soient pas toujours entendus d'abord, peu à peu en les méditant, on en acquiert l'intelligence. » Le pédagogue Kellner partage le même sentiment : « Instituteurs, dit-il, donnez votre enseignement aux enfants comme une semence qui paraît d'abord dormir en eux, mais qui lèvera et grandira en son temps, mais que ce soit une semence de vie animée de l'esprit de Dieu ! Ne vous inquiétez pas qu'elle lève immédiatement, c'est l'œuvre de l'avenir. Il y a une Providence qui veille sur elle. »

3. Ils méconnaissent un fait patent, c'est que les enfants ont une rare aptitude à comprendre les vérités de la foi. Alban Stolz dit : « Il ne manque pas d'exemples que de tout petits enfants n'ayant pas même deux ans, ont déjà l'idée de Dieu et le sentiment de la piété quand on sait les faire naître. » Tertulien nous en donne la raison quand il dit que l'âme humaine est naturellement chrétienne, et cela s'explique aussi par l'action mystérieuse du Saint-Esprit Mey dit à ce sujet : « Quand l'on objecte que les jeunes élèves sont incapables de saisir des choses aussi relevées, on oublie qu'ils ont reçu le sacrement que la primitive Eglise se plaisait à nommer *Illumination*. Cette *illumination* du Saint-Esprit est cause qu'un jeune enfant sage et bien doué, voir même une paysanne sans culture intellectuelle, comprendra les sublimes vérités de la foi bien mieux qu'un savant selon le monde. Le sentimeut et la compréhension des choses surnaturelles ne dépend que pour une faible part du travail humain, mais beaucoup de l'action de la grâce divine.

4. Ils se trompent, ceux qui supposent qu'il faut comprendre les vérités de la foi. Plusieurs de ces vérités sont tout à fait inaccessibles à l'intelligence. S'il était nécessaire qu'on les comprît, on ne devrait jamais les enseigner, pas même aux adultes. Toutes les vérités que nous nommons mystères, surpassent les forces intellectuelles des hommes, qu'ils soient enfants, ignorants ou très savants, n'importe. Cette vérité nécessaire, si simple en apparence, que Dieu voit tout et entend tout, est insondable à tout esprit créé, fut-il le plus parfait des anges. Cependant elle exerce la plus grande et la plus heureuse influence. Elle a déjà inspiré à un nombre incalculable d'hommes

la force de résister aux plus violentes tentations et de pratiquer la vertu dans des conditions très difficiles. Faudrait-il la supprimer parce qu'elle est de sa nature mystérieuse ?

c) Réfutation du prétexte : « Ces vérités sont sans conséquence pratique pour les enfants. »

1 Un agriculteur procède aux semailles quand c'est la saison. Le temps le plus favorable à la formation religieuse de l'homme, c'est l'enfance. Le cœur de l'enfant n'est pas encore gâté, il n'est pas encore envahi par l'orgueil et l'égoïsme. Le Saint-Esprit y opère facilement. Les commandements de Dieu sont acceptés. La volonté est encore libre des liens des passions, elle se plie mieux à l'obéissance respectueuse envers la majesté divine. Pour cela le catéchiste apprendra à l'enfant dès que la raison s'éveille, la doctrine de l'Eglise et les commandements de Dieu, il le fera participer aux sources de la grâce et ne lui cachera rien des choses saintes sous prétexte qu'ils n'en peut faire usage. Le sentiment du devoir à remplir, la conscience qu'il faut observer les lois de Dieu et de l'Eglise s'imprimeront d'autant mieux dans l'âme et pousseront de plus profondes racines qu'il l'aura appris de bonne heure. « Il faut familiariser l'homme avec la pratique du bien pendant que son âme est encore tendre et impressionnable comme la cire. » (Saint Basile).

2. Il peut facilement se faire qu'un homme qui n'aura pas été instruit de certaines parties de la doctrine chrétienne dans sa jeunesse, ne s'en instruise pas plus tard. Les parents n'y penseront pas ou n'en sentiront pas l'utilité. Le goût manquera vite. La fréquentation du catéchisme sera négligée ou impossible. Le temps, l'occasion ou le goût des lectures propres à l'instruire feront défaut. « Une greffe vive et verte, plantée sur un vieux tronc déjà sec, ne portera ni fleurs ni fruits. » (Sterner.)

§ 17. **Manière d'enseigner**

Le catéchiste doit varier sa manière d'enseigner : parler et surtout faire parler ; expliquer et interroger.

A. *Valeur et emploi des deux manières d'enseigner.*

« Toutes les manières d'enseigner ont leur valeur, mais aussi leurs limites. La science du professeur consiste à savoir les choisir à propos et les utiliser pour bien instruire. »

a) L'explication ou manière acromatique.

1. Il faut en faire usage pour les choses qui ne frappent pas l'imagination de l'enfant et dont celui-ci ne se fait pas l'idée. En expliquant et exposant les choses, on donne la connaissance de l'inconnu. La description ouvre l'intelligence et facilite la compréhension. Pestalozzi dit : « Le professeur ne doit pas ressembler à un oiseau de proie qui veut aller prendre des œufs dans un nid où il n'y en a pas. »

2. Le discours a sa raison d'être quand il s'agit d'émouvoir. La parole est le moyen naturel pour faire impression et susciter

dans les profondeurs de l'âme des sentiments qui influent sur la volonté. Les anciens appelaient l'art de la parole, *le maître conquérant des âmes*. En outre la parole captive l'attention des élèves et laisse plus de liberté au regard du maître, qui maintient ainsi mieux la discipline. Plus les enfants sont jeunes et bornés, plus souvent il faut interrompre le discours et interroger, car alors rien ne fatigue autant leur esprit que la parole prolongée.

b L'interrogation. 1. Elle interrompt le discours, éveille l'attention et prévient l'ennui.

2. Elle oblige l'enfant à un certain travail d'esprit et le force de réfléchir.

3. Elle renseigne le professeur s'il a été compris et dans quelle mesure.

4. Elle entretient dans l'élève l'amour de l'instruction. L'interrogation s'adressant tantôt à la mémoire qui doit se souvenir de ce qui a été dit, tantôt à l'intelligence qui doit rendre compte ou trouver l'expression pour rendre une pensée.

On peut ici donner pour règle de ne pas dire à l'enfant ce qu'il connaît déjà ou ce qu'il peut découvrir par lui-même, mais Kellner prévient qu'il ne faut pas en abuser : « Quand le fond manque, l'interrogation serait une aberration.

B. *De l'interrogation au catéchisme*. 1. La révélation n'est qu'un enchaînement de faits qui manquent de points de repaire dans l'esprit d'un enfant et, au catéchisme, ce ne sont pas les facultés intellectuelles qu'il s'agit directement de perfectionner, mais bien les vertus infuses de la foi, de l'espérance et de la charité, comme aussi de faire naître les sentiments religieux et les bonnes résolutions. C'est pour cela qu'il faut faire au catéchisme une large part à la parole à l'exemple de Jésus-Christ et des Apôtres qui enseignaient de vive voix.

2. Mais il faut interrompre fréquemment la parole par des demandes appropriées, correspondant au degré d'instruction des enfants, comme moyen pour le catéchiste de s'assurer qu'il a été compris. Souvent ses explications les plus claires n'auront pas atteint leur but. La faiblesse d'intelligence des enfants, leur irréflexion et leur inattention sont grandes. Quand les réponses ne sont pas satisfaisantes, le catéchiste n'a rien de mieux à faire qu'à recommencer son explication jusqu'à ce qu'il soit compris et que les enfants aient au moins des idées justes sur ce dont il s'agit, alors même qu'ils ne savent pas exprimer leurs idées. Il faut s'accommoder à la faiblesse des enfants, sans doute, mais on doit consacrer le temps nécessaire à toutes les choses qui sont de précepte, et ne pas passer outre avec les enfants faibles et bornés sans qu'elles soient comprises. Il faut être plus doux et condescendant avec ceux qui sont timides mais aussi tenir les indisciplinés en haleine par des questions répétées.

3. Le catéchiste peut avec avantage faire raconter aux meil-

leurs élèves les faits historiques et, par des demandes appropriées, leur faire déduire les leçons qui en découlent. Ainsi, dans la chute de nos premiers parents on fait comprendre ce que c'est que la désobéissance et le péché grave ; dans l'histoire de Jacob et d'Esaü, on fait voir l'hypocrisie ; dans le meurtre d'Abel par Caïn, on met en relief les diverses étapes que franchit le criminel de l'aversion à l'homicide.

C. *Règles concernant les demandes et les réponses.*

1. C'est une erreur que de demander des enfants plus qu'on ne leur a expliqué. Des demandes trop difficiles découragent et irritent l'enfant.

2. Les interruptions ne doivent pas se faire au hasard et par mauvaise humeur. On nuit ainsi à la discipline et à l'enchaînement des idées dans l'enseignement. Chaque partie traitée renferme plusieurs points. Après chacun, l'on s'interrompt pour interroger sur les notions exposées, et, à la fin, l'on fait une récapitulation qui fixe l'esprit sur ce que l'on a obtenu. Il est de règle aussi que la partie traitée sera plus restreinte pour des enfants plus jeunes et peu développés.

Il faut interroger avec mesure et ne pas chercher à embrouiller les enfants. Cela les dépite.

4. Il ne faut pas faire des reproches non mérités pour des réponses erronées. Tout reproche dur, toute parole blessante doit être interdite dans un catéchisme.

(A suivre.)

RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE

Note présentée par M. GRÉARD à la Commission du Dictionnaire de l'Académie française

(Suite.)

L'Académie cherchait une base plus ferme. Mais les avis étaient partagés entre la science et la tradition. Ni la science ni la tradition ne prit décidément l'avantage. L'application absolue de l'un des deux systèmes n'était déjà plus possible en 1694, ainsi que le remarque le rapporteur de 1718. Quand les grammairiens de Port-Royal édictaient que toute figure devait marquer un son et ne marquer qu'un son, simple ou double, différent du son marqué par les autres figures, ils ne se dissimulaient point que, pour appliquer intégralement ces principes, il eût fallu reprendre le monde à son origine. Un idiome qui compte huit ou neuf siècles d'existence ne se refait pas au creuset. On avait commencé, on dut continuer simplement à dépouiller la langue de ce qui la compliquait sans profit, d'après les indications que fournissait l'usage. « Touchant l'orthographe, disait Richelet, j'ai gardé un milieu entre l'ancienne et celle qui est tout à fait moderne et qui défigure les formes. J'ai seulement retranché